« En passant de l'exercice officinal à la création d'un laboratoire pharmaceutique, j'ai associé une vocation à une passion : la botanique »

M. Pierre Fabre

LABORATOIRES PIERRE FABRE

CRÉATEURS DE SOINS PAR NATURE

Depuis plus d'un demi-siècle, les Laboratoires Pierre Fabre s'appuient sur les trésors du monde végétal pour développer des médicaments et des soins dermo-cosmétiques qui conjuguent innovation et respect de l'environnement.

Tout commence à la fin des années 1950 quand Pierre Fabre concocte, dans sa pharmacie d'officine place Jean-Jaurès à Castres, l'un des premiers traitements contre l'insuffisance veineuse. À l'époque, bon nombre de ses patientes sont ouvrières dans l'industrie textile locale. Elles travaillent debout, dans des conditions difficiles, et se plaignent souvent de « jambes lourdes et douloureuses » auprès du pharmacien. Pour les soulager, Pierre Fabre met alors au point un médicament veinotonique, « l'aubaine des veines », dont il extrait le principe actif du petit houx (Ruscus asculateus) qui pousse en abondance dans les chênaies du Tarn. L'engouement immédiat des patientes et des confrères pharmaciens va encourager Pierre Fabre à créer son laboratoire.

Pharmacien de formation, botaniste par passion, Pierre Fabre nourrira toute sa vie un profond respect pour les plantes, séduit autant par leur beauté que par leur promesse de bienfaits thérapeutiques ou cosmétiques. Découvrir une plante rare ou lointaine était pour lui une véritable jubilation, synonyme d'une nouvelle histoire à écrire. Aidé de ses équipes de botanistes, de chercheurs et de galénistes, il formulera ainsi une pléiade de produits issus du monde végétal. Pour le médicament, citons par exemple l'extrait de palmier nain de Floride utilisé en urologie ou la pervenche tro-

CHIFFRES

+ de 220
plantes à l'origine des actifs végétaux

3 à 5
nouveaux actifs végétaux développés chaque année

+ de 50
actifs végétaux brevetés

200
hectares de terres agricoles cultivés en « bio »

1200
espèces présentes au Conservatoire Botanique Pierre Fabre

15 000
échantillons végétaux répertoriés

© Laurent Galaup Vent d'Autan

picale en oncologie. Pour la dermo-cosmétique, citons l'Avoine Rhealba®, variété blanche et pure aux propriétés dermatologiques exceptionnelles, cultivée dans le Sud-Ouest et secret de la marque A-Derma. Ou encore l'arganier, un arbre qui pousse aux confins du désert marocain et dont Pierre Fabre a fait de l'huile que l'on extrait de ses graines un composant phare de la cosmétique mondiale.

Tous les actifs végétaux (plus de 400 !) utilisés par les Laboratoires Pierre Fabre répondent aux niveaux d'exigence les plus élevés. La démarche, imaginée par le pharmacien de Castres au début des années 70, consiste à développer de manière responsable des actifs végétaux innovants, sûrs et efficaces. Pour faire simple : il s'agit de garantir autant la pureté, la sécurité et l'efficacité des actifs que la préservation de la ressource naturelle et le respect des fournisseurs, notamment les agriculteurs ou récolteurs des pays du Sud où Pierre Fabre va chercher nombre de ses plantes. Appelée « Botanical Expertise Pierre Fabre », la démarche est auditée régulièrement par l'AFNOR* qui lui a décerné le label EFQM**, la plus haute reconnaissance européenne en matière d'excellence du management de la qualité totale.

*Association Française de Normalisation
** European Foundation for Quality Management

F O C U S

UNE COLLECTION UNIQUE AU MONDE

« *Les plantes forment l'ADN de Pierre Fabre* » se réjouit Bruno David, directeur du sourcing à l'Institut de Recherche Pierre Fabre. Inlassable globe-trotter, ce botaniste et phyto-chimiste a sillonné les quatre coins de la planète, du Cambodge à Madagascar, pour enrichir la collection de plantes du laboratoire qui compte aujourd'hui plus de 15 000 échantillons. En lançant en décembre 2015 le programme Nature Open Library, Pierre Fabre a ouvert cette collection aux chercheurs et aux entrepreneurs porteurs de projets innovants. Le laboratoire entend ainsi partager avec ses futurs partenaires toute l'expertise accumulée depuis un demi-siècle par ses botanistes, ses agronomes et ses phyto-chercheurs.

NATURE OPEN LIBRARY
AN OPEN INNOVATION INITIATIVE BY PIERRE FABRE

UN INSTITUT POUR LA PRÉSERVATION DE LA NATURE

Institut KLORANE
protéger explorer éduquer

© Laboratoires Pierre Fabre

L'Institut Klorane est né en 1994 de la volonté de Pierre Fabre de s'engager en faveur de la préservation des espèces naturelles et du partage des connaissances botaniques accumulées par son laboratoire. Fondation d'entreprise pour la protection et la valorisation du patrimoine végétal, l'Institut œuvre pour remettre la botanique au cœur de notre vie quotidienne. Il réalise ou accompagne pour cela de nombreux programmes visant à protéger les espèces végétales menacées dans le monde, explorer les trésors végétaux et transmettre la passion botanique à tous. Exemple d'une réalisation emblématique : 60 000 dattiers du désert plantés au Sénégal dans le cadre du projet de la « Grande Muraille Verte » africaine contre la désertification. Chaque année, ce sont plus de 20 000 enfants et étudiants qui sont sensibilisés à la diversité botanique et à ses bienfaits.

UN CONSERVATOIRE BOTANIQUE RECONNU AU NIVEAU INTERNATIONAL

Installé à Soual, à proximité de Castres, le Conservatoire Botanique Pierre Fabre est un lieu de recherche, de sauvegarde et de conservation : plus de 1 000 espèces végétales y sont représentées dont 40% sont des espèces rares et protégées. En 2010, il a reçu l'agrément CITES*, devenant ainsi le premier organisme privé à obtenir cette reconnaissance en France. La CITES, convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore sauvage menacées d'extinction, veille à assurer la survie de ces espèces. Plus de 4000 personnes, notamment des médecins, des pharmaciens, des étudiants et des enfants visitent chaque année le Conservatoire. Pierre Fabre possède un conservatoire « frère » au sud de Madagascar où 90 % des espèces végétales sont endémiques : seul conservatoire botanique de la région, il regroupe environ 350 espèces dont 20% sont classées CITES.

*La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction

© Arnaud Spani

PLUS D'INFORMATIONS SUR : pierre-fabre.com